

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 OCTOBRE 2022

REGISTRE DES DELIBERATIONS (EXTRAIT)

Délibération N : CA/2022/10/06

Le 27 octobre 2022, le Conseil d'administration de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse s'est réuni à 14 h 30, sous la présidence de Madame Valérie SIMONET, sur convocation adressée aux membres le 21 octobre 2022.

Collège des Conseillers départementaux			
Présents	Représentés	Absents	Observations
Valérie SIMONET			
Catherine DEFEMME			
		Jean-Luc LEGER	
		Philippe BAYOL	
Valéry MARTIN			
Nicolas SIMONNET			

Collège des Communes, EPCI et OPCL			
Présents	Représentés	Absents	Observations
		Michel MOINE	
Laurence CHEVREUX			Pouvoir de Valérie BERTIN
	Patrick MOUNAUD		Pouvoir à Jean-Claude PARNIERE
Jean-Claude PARNIERE			Pouvoir de Patrick MOUNAUD
	Valérie BERTIN		Pouvoir à Laurence CHEVREUX

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

- Eric MATHE, Directeur,
- Catherine GAGNANT, Assistante de gestion administrative et de direction,
- Agnès CAMPOS, Direction départementale des Finances publiques de la Creuse

Le quorum fixé par l'article 13 des statuts de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse étant atteint, il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE L'AGENCE

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération n° CA 2022-07-01 portant sur l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57,

Vu le rapport CA n°2022/10/06,

- Décide d'adopter le Règlement Budgétaire et Financier ci-annexé pour une mise en application au 1^{er} janvier 2023 ;
- Autorise la Présidente à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette proposition.

ADOPTÉ : Votants : **08** **08** pour **0** contre **0** abstention

En application des dispositions de l'article L. 5511-1 du CGCT, cette décision est exécutoire de plein droit.

Ainsi fait et délibéré
La Présidente,

Valérie SIMONET